



Communiqué de presse

Strasbourg,
le 30 janvier 2019

Les seniors sont surreprésentés dans la mortalité routière dans le Bas-Rhin : mieux informer et former les conducteurs expérimentés

Dans le Bas-Rhin, entre 2013 et 2016, le nombre d'accidents de la route impliquant un usager de plus de 65 ans et le nombre de seniors hospitalisés ont augmenté de 58 %, très largement au-dessus des données nationales, respectivement en hausse de 11 et 12 % sur la même période.

Depuis 2016, un quart des personnes décédées sur nos routes a plus de 65, ans alors même que cette tranche d'âge ne représente que 19 % de la population (donnée INSEE 2016). Si 8 accidents corporels sur 10 impliquant des seniors concernent des usagers de véhicules légers, un tiers des piétons décédés dans le Bas-Rhin était des seniors ces trois dernières années.

Les premiers jours de 2019 sont alarmants : 5 seniors ont perdu la vie sur nos routes depuis le 1^{er} janvier, soit déjà l'équivalent de 70 % des décès enregistrés sur l'ensemble de l'année dernière pour cette tranche d'âge.

Quelles causes ?

Les **évolutions du code de la route** sont à l'origine de nombreux accidents impliquant des seniors. La réglementation, la signalisation et les infrastructures changent et manquent parfois de lisibilité pour des conducteurs expérimentés qui n'ont pas fait de remise à niveau depuis le passage de leur permis de conduire, 40, 50, voire 60 ans en arrière.

Les **changements physiologiques** (baisse de l'acuité visuelle et de l'ouïe par exemple), qui peuvent apparaître avec l'âge, peuvent également mettre en péril la bonne appréhension de l'environnement dans lequel on se déplace, quel que soit le mode de déplacement. Certains médicaments peuvent en outre provoquer une baisse de l'attention voire des endormissements.

Enfin, comme pour l'ensemble des cyclistes et piétons, les seniors sont souvent **insuffisamment visibles des autres usagers et insuffisamment équipés**, ce qui accroît la gravité des accidents qui les concernent.

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

Prévenir plutôt que guérir : quelques conseils utiles à destination des seniors

Assurer ses déplacements en toute sécurité est essentiel pour préserver son autonomie, particulièrement dans les territoires ruraux. Pour cela :

- **tenez-vous régulièrement informé** de l'évolution des règles du code de la route, des véhicules (boîte automatique, vélo à assistance électrique, etc), et des infrastructures (giratoires, pistes et bandes cyclables, etc) ;
- préparez votre itinéraire en privilégiant si possible les transports en commun ou le covoiturage ;
- **portez les équipements de sécurité adaptés** comme un casque de vélo, qui augmente la résistance en cas de choc, des lumières et un gilet réfléchissant, qui augmentent votre visibilité ;
- en cas de doute sur vos capacités à conduire, **consultez votre médecin** qui saura vous conseiller et vous orienter ; pensez à faire des contrôles de santé réguliers ;
- Si vous prenez des **médicaments**, pensez à vérifier s'ils peuvent avoir un impact sur votre aptitude à conduire avant de prendre la route.
- renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre mutuelle pour savoir si des actions de formation sont accessibles près de chez vous.



La préfecture organise des sessions de sensibilisation dédiées aux seniors

La préfecture du Bas-Rhin organise des sessions de sensibilisation d'une demi-journée à la sécurité routière destinées aux usagers seniors et animées par des Inspecteurs du Permis de Conduire et de Sécurité Routière et un Intervenant Départemental de Sécurité Routière.

Remise à niveau des connaissances théoriques et générales (réglementation, signalisation, obligations, sanctions, aspects physiologiques, fatigue, médicaments, etc), et atelier ludique en salle (mise en situation) sont au programme de cette action, totalement gratuite pour les participants.

Des sessions sont organisées dans les locaux du centre d'examen du permis de conduire du Polygone à Strasbourg mais peuvent être délocalisées sur demande.

Le service en charge de la sécurité routière à la direction départementale des territoires (DDT) est à la disposition des présidents de clubs, associations, élus et directeurs de centres socio-culturels pour organiser des sessions de sensibilisation seniors. Contact via l'adresse : ddt-stic-scr@bas-rhin.gouv.fr.

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est

L'État invite les acteurs de la sécurité routière à agir, partager et informer !

Qu'elles agissent déjà ou souhaitent intervenir en faveur de la sécurité des seniors sur la voie publique, les collectivités et les structures organisatrices peuvent mettre en valeur et partager leurs bonnes pratiques en inscrivant leurs actions dans le plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR).

Elles peuvent en outre bénéficier d'une aide financière, logistique et matérielle de la part des services de l'État. Pour cela, il est nécessaire de compléter avant le 11 février 2019, le formulaire accessible en ligne : [formulaire PDASR](#).

La formation et l'information des usagers seniors ont été identifiées comme un des enjeux principaux du Document Général d'Orientations de sécurité routière adopté le 27 juin 2018 avec l'objectif de développer des partenariats (collectivités, professionnels, milieu médical et associations, centres socio-culturels) pour mettre en place des actions d'information auprès des seniors sur des thématiques comme le code de la route, les effets du vieillissement, les risques liés aux médicaments, les nouvelles réglementations (équipements obligatoires de sécurité, interdictions, partage de la route), etc.

Pour en savoir plus : [Signature du DGO](#).

Dossier suivi par

Antoine Klis
Coordonnateur sécurité routière
du Bas-Rhin

Contact presse

Aurélie Contrecivile
Tél. : 06 73 85 16 45
Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est